



SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Protestantisme gabonais: au commencement était Boston

LE 14e ouvrage de Guy Rossatanga-Rignault "De Boston à Baraka", s'inscrit dans un sillon creusé par les deux précédents livres du même auteur: "Les grandes dates du Gabon" (2015) et "Libreville, mon amie" (2016). L'universitaire partage à nouveau sa passion de l'histoire et des archives en offrant une véritable bible de 364 pages et près de 300 illustrations.

Issa IBRAHIM Libreville/Gabon

ublié en ce mois d'août 2020 aux Éditions Raponda-Walker (ERW) "De Boston à Baraka", le nouveau livre de Guy Rossatanga-Rignault est, en effet, l'histoire largement illustrée de la foi protestante telle qu'elle est apparue et s'est construite au Gabon à partir de 1842 lorsque les premiers missionnaires américains venus de Boston dans le Massachussetts investissent la colline de Baraka sur la rive droite de l'estuaire du Gabon, pas encore Libreville.

L'ouvrage offre au lecteur un

double panorama: celui des grandes dates du premier siècle du protestantisme gabonais, notamment la période allant de 1842 à 1961 et celui des grandes figures l'ayant marqué. Des figures à juste titre considérées comme les pères-fondateurs du protestantisme gabonais: John Leighton Wilson, Albert Bushnell, Dr Robert Hamil Nassau, Truman Ntoko, Robert Boardman Isambi (Ta' Bobby), Georges William Iguwé Bain (Tat'Iguwe), Elie Allegret, Valentine Lantz, Ernest Haug, Jean Keller, Samuel Galley, Maurice Robert, Fernand Grebert, Ogoula-Mbèyé, Henri Ndjavé-Ndjoy, Félix Ombagho, Félix Efé Aboghé, Charles Emane Biyé, Armand Mengome.

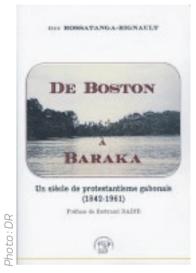
Le livre s'ouvre avec l'évocation du débarquement, le 22 juin 1842, du Révérend John Leighton Wilson et ses collègues sur les côtes gabonaises pour fonder la station de Baraka, sur un promontoire de l'actuel quartier Glass de Libreville.

Le lecteur réalise ainsi que c'est une congrégation protestante américaine qui fondera la première Église gabonaise, deux ans avant la fondation de Sainte Mariepar le prêtre catholique français Jean-Rémy Bessieux au Fort d'Aumale (l'établissement français situé sur les terres du roi Louis Ré-Dowé, dans la zone actuelle de la cathédrale Sainte-Marie de Libreville). Résultat: longtemps, les habi-

tants de Glass seront aussi an-

glophones que ceux de Louis seront francophones avec des marques ayant traversé le temps. L'ouvrage se referme par une galerie photographique permettant de découvrir nombre d'images de personnes et de lieux du protestantisme gabonais.

Il convient par ailleurs de signaler que, pour répondre à la méconnaissance courante de ce qu'est la foi réformée, l'ouvrage de Rossatanga-Rignault s'ouvre par un chapitre introductif rappelant ce que veut dire être protestant et qu'elle est la spécificité de ce courant du christianisme. À l'évidence, au-delà de l'histoire du protestantisme au Gabon, ce livre parle d'un pan peu connu de l'histoire du Gabon. Déjà disponible au siège des ERW et dans toutes les bonnes librairies



Le nouvel ouvrage de Guy Rossatanga-Rignault, véritable bible du protestantisme au Gabon.

de la place, "De Boston à Baraka" gagnerait à être présent entre toutes les mains.

Le clin d'œil de lybek



Éducation: le ministre rassure les membres du CNJ

OAE Libreville/Gabon

■ n vue d'apporter des solutions aux problèmes liés à ✓ la falsification des bulletins de notes, le ministre de l'Éducation nationale, Patrick Mouguiama Daouda, s'est entretenu hier mercredi, par visioconférence, avec les membres du Conseil national de la jeunesse (CNJ). Cette rencontre avait pour objectif d'édifier ces derniers sur les formules frauduleuses auxquelles les élèves ont eu recours.

Alors que de nombreux candidats ne prendront pas part à l'examen du baccalauréat de ce jour, le vice-président du CNJ, en charge des Relations extérieures, Fresnel Mamboundou, a indiqué au terme des échanges avec le membre du gouvernement : "nous avions déjà entrepris une démarche de rencontre et de concertation auprès des élèves concernés. Nous avons relevé (..) leur demande d'indulgence sur différents points."

Tout en indiquant : "le ministre a tenu à préciser qu'il ne s'agit que de sanctions pédagogiques et non de sanctions pénales. Celles-ci visent à renforcer le niveau des apprenants pour qu'ils ne puissent plus emprunter ces voies".

Pour sa part, la ministre déléguée à l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq, a souligné que "sur les 700 élèves que nous avons, 30 ont demandé la clémence. C'est que chacun reconnaît avoir fait du faux. Nous sommes conscients, en tant que responsable de la formation ci-



Le ministre de l'Education nationale échangeant avec les membres du Conseil national de la jeunesse par visioconférence.

vique, mais aussi en tant que parent, que notre indulgence est de ne pas les traduire en justice."